

Pas de rassemblements pour la fête de Pâques

Thetford Mines, le 8 avril 2020 – La population de la MRC des Appalaches devra être imaginative et trouver de nouvelles façons de souligner la fête de Pâques. Les rassemblements familiaux et amicaux traditionnels, qui se déroulent à la maison ou à la cabane à sucre, sont strictement interdits. Le préfet de la MRC des Appalaches, Paul Vachon, prie les citoyens de la région de maintenir leurs efforts de confinement et de distanciation sociale, tout comme ils le font respectueusement depuis le début de la pandémie de la COVID-19.

Lui-même en confinement depuis la mi-mars en raison de son âge, M. Vachon invite néanmoins les gens à s'offrir quelques petites gâteries durant le long congé. « Vous pouvez toutefois laisser entrer le lapin de Pâques parce que, comme la fée des dents, il n'est pas contagieux ! ». Bien que les nouvelles soient encourageantes, M. Vachon rappelle qu'il n'est pas le temps de relâcher nos efforts individuels et collectifs et qu'il faut poursuivre notre bataille contre le virus avec l'arrivée du printemps.

Il invite les familles à demeurer soucieuses du bien-être de leurs proches en échangeant à travers les réseaux sociaux et autres outils informatiques ou simplement en faisant une bonne jasette par téléphone. Tout en invitant les citoyens à profiter des chauds rayons du soleil, le préfet mentionne que les sorties en plein air doivent se faire dans le respect des règles de distance physique. Rappelons les parcs, les modules et les aires de jeux des municipalités de la MRC des Appalaches sont fermés afin de prévenir la propagation du COVID-19.

- 30 -

SOURCE :

Louis Laferrière, directeur général
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 223
llaferriere@mrcdesappalaches.ca